



CYCLE ACTUALITÉ DES MARCHÉS PUBLICS



Praticien des marchés publics, vous êtes à la recherche d'un panorama complet et efficace des dernières actualités et jurisprudences en matière de marchés publics.

Ce cycle de formations décline les derniers apports au vu des décisions les plus récentes du Conseil d'Etat, d'arrêts de Cour d'appel et de certains jugements de tribunaux administratifs. La jurisprudence communautaire et pénale est également étudiée en tant que de besoin.

Les jurisprudences les plus récentes sont ajoutées au programme au fil de leur parution. Les derniers textes officiels et apports doctrinaires (DAJ, fiches pratiques...) parus seront également analysés.

Formation à distance
3 modules de 2h30

Animée par Renaud GAYTON

Consultant spécialiste des marchés publics
Ancien responsable de la sécurité juridique
des marchés publics

MODULE 1

ACTUALITÉ ET JURISPRUDENCE "PRÉPARATION DES MARCHÉS PUBLICS"

► Objectifs

- Connaître et comprendre les derniers apports jurisprudentiels relatifs à la préparation des marchés publics
- Appréhender et intégrer les dernières évolutions dans les pratiques des collectivités
- Tirer parti des outils pratiques mis à disposition

Programme

- Allotissement
- Définition du besoin
- Computation des seuils
- Clause sociale et critères environnementaux
- Sourcing
- Publicité et dématérialisation
- Pratiques anti-concurrentielles
- Propriété intellectuelle
- Notion de marché public
- Reprise des contrats en cours
- Analyse des textes juridiques récents (Loi ASAP, décrets, rapports, fiches DAJ)
- Analyse des jurisprudences récentes

MODULE 2

ACTUALITÉ ET JURISPRUDENCE "PASSATION DES MARCHÉS PUBLICS"

► Objectifs

- Connaître et comprendre les derniers apports jurisprudentiels relatifs à la passation des marchés publics
- Appréhender et intégrer les dernières évolutions dans votre pratique au quotidien
- Tirer parti des outils pratiques mis à disposition

Programme

- Contenu des offres
- Analyse des candidatures et des offres
- Offres irrégulières, anormalement basses
- Négociation
- Fin de procédure
- Droit pénal de la commande publique
- Analyse des jurisprudences récentes
- Décret du 21 Mai 2021
- Guide déontologique sur les risques de conflits d'intérêt, 1/02/2021
- La réglementation d'exception liée à la crise COVID 19 et la CAO à distance

MODULE 3

ACTUALITÉ ET JURISPRUDENCE "EXÉCUTION DES MARCHÉS PUBLICS"

► Objectifs

- Connaître et comprendre les derniers apports jurisprudentiels relatifs à l'exécution des marchés publics
- Appréhender et intégrer les dernières évolutions dans votre pratique au quotidien
- La réglementation d'exception liée à la crise COVID 19 et la CAO à distance

Programme

- Modifications de marchés
- Prestations supplémentaires, travaux utiles, travaux indispensables
- Prévention et gestion des litiges
- DGD, paiement
- Pénalités
- Sous traitance
- Réception et réserves
- Responsabilité du maître d'œuvre
- Les différentes garanties et assurances
- Responsabilité décennale
- Analyse des textes juridiques récents (lois, décrets, rapports, fiche DAJ)
- Analyse des jurisprudences récentes

À QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION ?

- Juriste, directeur ou responsable achats / des marchés, acheteur, rédacteur des marchés, chargé d'opérations intervenant dans la préparation, la passation ou l'exécution des marchés publics

PRÉREQUIS

Connaissances de base de la réglementation des marchés publics

HOT LINE

Au cours de l'année qui suit votre formation, vous bénéficierez d'une assistance-conseil assurée par votre formateur, auquel vous pourrez vous adresser par courriel ou par téléphone.



PRIX NET : 300 € par module
555 € pour 2 modules
780 € les 3 modules

POUR VOUS INSCRIRE

- Envoyez ce formulaire par email à : ins@cfc.fr
- Téléphonnez au service réservation au : 01 81 89 34 60
- Connectez-vous sur notre site internet : www.cfc.fr

Établissement / Organisme

Adresse

CP Ville

Tél. Email

N° SIRET Activité / Code NAF

Nom du responsable de formation (pour suivi du dossier)

Tél. Email

Nom du signataire de la convention de formation**Formation choisie**

Nom du ou des module(s)

Lieu retenu Date(s) ou cycle(s)

Participant(s) :**1^{er}** Nom Prénom

Fonction

Tél. portable Email

2^e (-15 %) Nom Prénom

Fonction

Tél. portable Email

3^e (-25 %) Nom Prénom

Fonction

Tél. portable Email

Coût total **Code promo** **Financement OPCO** : oui non

N° du bon de commande

Les bons de commande pour CHORUS PRO doivent être transmis en amont de la session.

Le(s) soussigné(s) accepte(nt) les conditions générales de vente (ci-contre).**Votre rencontre avec CFC s'est faite par :**

- notre catalogue
- notre site internet
- notre newsletter
- un emailing
- appel téléphonique
- bouche-à-oreille

Date :

Cachet et signature**Réservation**

Pour garantir votre participation à une session de formation, nous vous conseillons de réserver rapidement votre place sans pour cela vous engager fermement. Ainsi vous aurez la certitude de pouvoir prendre part à la formation à la date de votre choix indépendamment du processus de validation interne à votre établissement. Pour cela, contactez-nous au 01 81 89 34 60.

Confirmation

L'inscription deviendra définitive à réception de votre bulletin d'inscription ou du bon de commande.

Frais de participation, réduction

Prix net : **300 € par module / 555 € pour 2 modules / 780 € les 3 modules**

Les frais de participation comprennent : la formation et le dossier regroupant les supports de travail. Nous accordons des remises dès la 2^e inscription d'un même établissement pour une même formation. Afin de connaître notre politique commerciale, nous vous invitons à nous contacter au 01 81 89 34 60. Toute formation commencée et pour laquelle le stagiaire n'a exprimé aucun mécontentement au cours de la première demi-journée, est due en totalité. La formation est également due en totalité, si le stagiaire ne s'est pas présenté et qu'aucune demande d'annulation ne nous est parvenue avant le début de la formation. Une convention de formation simplifiée vous sera envoyée dès réception de votre inscription.

Paiement

1- Par mandat administratif et virement à notre compte : IBAN FR7610278060720002167024591 libellé avec le N° de la facture et le nom du participant.

2- Ou par chèque à l'ordre de CFC, avec la mention du titre de la formation, au dos du chèque.


Annulations, remplacement, report

Les annulations doivent nous être communiquées par écrit au plus tard 15 jours avant le début de la formation. Des frais d'annulation à hauteur de 10 % du montant total de la formation seront appliqués. Au-delà de cette limite, les frais de participations sont dus en totalité, néanmoins les participants pourront se faire remplacer. En cas d'absence en raison d'un empêchement majeur d'un participant et sous réserve d'avoir reçu le règlement de la facture de la session à laquelle il n'a pas pu prendre part, à titre commercial, CFC Formations propose un report de participation sur la session suivante de la formation. Les remplacements sont admis à tout moment, sans frais, sur simple avis précisant l'identité et les coordonnées du remplaçant. CFC Formations se réserve la possibilité de reporter ou d'annuler une session de formation lorsque le nombre de stagiaires est insuffisant ou trop important pour garantir de bonnes conditions pédagogiques, ou encore si des circonstances indépendantes de sa volonté l'y obligent (grève des transports, intempéries...). La décision sera communiquée aux personnes concernées dans la mesure du possible au plus tard 5 jours avant le début de la formation. Un report d'inscription sera alors proposé.

Condition de réalisation des formations

Nos formations à distance se déroulent en synchrone via une plateforme sécurisée avec un lien personnel attribué à chaque participant.

Garantie de qualité

Qualiopi  Organisme certifié Qualiopi au titre de la catégorie d'actions de formation répondant aux 7 critères du Référentiel National Qualité. La qualité de nos formations et l'expertise de nos enseignants vous garantissent, si nous manquons à nos engagements, le remboursement intégral de vos frais de participation sur simple demande au cours de la première demi-journée de la session.

N° d'organisme de formation

11 92 21182 92 - Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

Informatique et libertés - Gestion des données personnelles

Les informations communiquées sont indispensables au traitement de votre dossier d'inscription et sont destinées à nos services pour l'établissement des conventions de formation. CFC se réserve le droit de conserver et d'utiliser ces données pendant 3 ans. Conformément à l'article 27 de la loi "Informatique et libertés" du 6 juin 1978, vous pouvez accéder à ces informations et en demander éventuellement la rectification ou la suppression en adressant une demande par courrier ou par courriel. Nous nous accordons le droit de céder nos adresses, de les louer ou de les échanger avec d'autres sociétés, à l'exception d'un refus notifié par écrit de votre part.

Contact

CFC Formations - 97-99 avenue du Général Leclerc - 75014 Paris

Tél. : 01 81 89 34 60 - Email : ins@cfc.fr - Site web : www.cfc.fr